

**Colloque**

5 juin 2026



OFFICE FRANÇAIS  
DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

**Promouvoir et protéger  
une culture partagée de  
l'intégrité scientifique :  
bilan et perspectives**

**Programme**



Palais du Luxembourg – Amphithéâtre Médicis  
15 *ter*, rue Vaugirard – 75006 Paris

## Présentation Générale

En mars 2021, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques publiait un rapport consacré à l'intégrité scientifique en France, intitulé « Promouvoir et protéger une culture partagée de l'intégrité scientifique ». Ce document marquait un moment charnière : quelques mois auparavant, le 24 décembre 2020, la loi de programmation de la recherche inscrivait pour la première fois l'intégrité scientifique dans le droit français, consacrant son importance comme principe structurant de l'activité de recherche.

Dans ce contexte, les rapporteurs formulaient dix recommandations visant à consolider les dispositifs existants et à doter la France d'un cadre à la fois robuste, et conforme aux standards européens.

Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ? Comment le paysage français de l'intégrité scientifique a-t-il évolué ? Quelles traductions concrètes ces recommandations ont-elles trouvées dans les pratiques, les institutions et les politiques publiques ?

Alors que les défis se multiplient — croissance exponentielle des publications, diffusion des outils d'intelligence artificielle générative, essor d'acteurs prédateurs, ou encore tensions croissantes autour de la sécurité de la recherche et de la liberté académique — ce colloque propose d'en dresser un bilan critique. Il vise également à ouvrir une réflexion collective sur les évolutions nécessaires du cadre réglementaire et institutionnel, afin de consolider durablement une culture partagée de l'intégrité scientifique.

## Comité scientifique du colloque

**Pierre Corvol** (Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Académie des sciences), **Olivier Descamps** (Président du conseil d'orientation de l'Ofis), **Michel Dubois** (Directeur de l'Ofis), **Roger Guérin** (Référént à l'intégrité scientifique Sorbonne Université – Coprésident du RESINT), **Claire Lévy-Marchal** (Référénte à l'intégrité scientifique ICM – Coprésidente du RESINT), **Solenne Le Hen** (Journaliste au service science, santé, environnement et technologies de France Info), **Hélène Le Meur** (Cheffe de département à l'Ofis), **Matteo Merzagora** (Directeur de la médiation scientifique et de l'éducation à Universcience), **Christine Noiville** (Présidente du COMETS, CNRS).



8h45 – Accueil des participants

Ouverture

## 9h30 – Introduction

- **Michel Dubois**, Directeur de l'Ofis
- **Coralie Chevallier**, Présidente du Hcéres

## 9h45 – L'intégrité scientifique au parlement : le rôle de l'OPECST et du Sénat

- **David Ros**, Sénateur, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
- **Pierre Ouzoulias**, Sénateur, vice-président du Sénat, membre de l'OPECST

10h15 - 11h50

Session 1

## De la loi aux pratiques : comment se déploie aujourd'hui l'intégrité scientifique ?

Depuis son inscription dans la loi de programmation de la recherche de décembre 2020, l'intégrité scientifique s'est structurée en France autour de nouveaux acteurs, dispositifs et obligations. Mais quels effets concrets cette consécration juridique a-t-elle produits sur les pratiques de recherche ?

Cette session propose d'examiner la mise en œuvre de ce cadre par les établissements et organismes : déploiement des politiques d'intégrité, conditions d'exercice, ressources et reconnaissance du travail des référentes et référents à l'intégrité scientifique, ainsi que l'harmonisation et la transparence des procédures de traitement des signalements. Elle abordera également la place du serment doctoral et ses effets sur les pratiques professionnelles.

À travers ce bilan, il s'agira de mettre en lumière les avancées, les tensions et les défis persistants du modèle français, tout en les replaçant dans le contexte européen de l'intégrité scientifique, au regard des orientations choisies par d'autres pays.

Présidence de session : **Pierre Corvol**, Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Académie des sciences

- **Pierre Léna**, membre de l'Académie des sciences, **Sylvie Pommier**, Présidente du Réseau national des écoles doctorales 2021-2025, Coordinatrice du Doctorat au MESRE  
« Le serment doctoral : quelle appropriation par les doctorants et les encadrants ? »
- **Antoine Petit**, P-DG du CNRS  
« Le CNRS et l'intégrité scientifique »
- **Françoise Lantheaume**, Présidente de l'association RESINT, 2023-2025  
« Référents à l'intégrité scientifique : une activité complexe, une place à construire, des difficultés à résoudre »
- **Bert Seghers**, Président du réseau européen pour l'intégrité scientifique, ENRIO  
« Le système français dans le cadre européen : singularité ou alignement ? »

12h00 – Pause déjeuner buffet



13h30 - 15h15

Session 2

## L'intégrité scientifique sous pression : nouveaux risques, nouvelles réponses.

Si certains enjeux identifiés dès 2021 demeurent — pression à la publication, poids des indicateurs bibliométriques, insuffisance de la formation tout au long de la carrière — de nouvelles dynamiques sont venues profondément reconfigurer le paysage de l'intégrité scientifique.

L'essor de l'intelligence artificielle générative transforme les pratiques de recherche, en ouvrant de nouvelles possibilités mais aussi de nouveaux risques pour la production, la validation et la diffusion des résultats scientifiques. Parallèlement, la montée en puissance d'acteurs prédateurs contribue à structurer un marché parallèle de la publication, fragilisant les mécanismes de régulation traditionnels.

Dans ce contexte, un changement d'échelle s'impose : passer d'une culture professionnelle de l'intégrité scientifique à une culture plus largement partagée, au-delà du seul monde académique.

Cette session vise à identifier ces enjeux émergents et à analyser les défis qu'ils posent, dans un environnement marqué par une critique accrue des institutions scientifiques et une polarisation croissante des débats publics.

Présidence de session : **Nicolas Fressengeas**, Vice-président de l'université de Lorraine chargé du numérique, des données et de la science ouverte

- **Guillaume Cabanac**, Professeur en informatique à l'université de Toulouse, Chaire « dépollution de la littérature scientifique » à l'Institut universitaire de France  
« Quand l'IA dégénère : références (valides) exigées »
- **Chérifa Boukacem-Zeghmouri**, Professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Claude Bernard Lyon 1  
« Montée en puissance des mécanismes de prédation dans la publication scientifique : vers de nouveaux marqueurs de confiance ? »
- **Olivier Emond**, Chef du service science, santé, environnement et technologies de France Info  
« L'intégrité et le traitement de l'information scientifique : l'expérience d'une radio publique généraliste »
- **Clotilde Combe**, Directrice conseil, Institut Viavoice  
« Quel regard des Français sur l'indépendance et l'éthique des scientifiques ? »

15h15 – Pause



15h30 - 16h50

Session 3

## Faire évoluer le cadre réglementaire de l'intégrité scientifique : quels leviers juridiques et politiques ?

Cette session propose de dégager les évolutions nécessaires pour consolider, à moyen terme, le cadre français de l'intégrité scientifique.

Elle sera notamment l'occasion de présenter l'Inadis, nouvelle structure dédiée à la réanalyse de dossiers d'intégrité scientifique, portée par l'Académie des sciences, en précisant ses finalités, ses modalités d'intervention et son articulation avec les dispositifs existants.

La discussion portera également sur les propositions de loi en cours ou à venir relatives à la liberté académique et à la régulation de l'enseignement supérieur et de la recherche, y compris dans ses dimensions privées, afin d'en évaluer les implications pour l'intégrité scientifique.

Enfin, la session mettra en débat des évolutions attendues du cadre réglementaire de l'intégrité scientifique, avec l'objectif d'identifier les leviers d'un cadre plus cohérent, plus lisible et mieux adapté aux transformations contemporaines de la recherche.

Présidence de session : **Olivier Descamps**, Président du conseil d'orientation de l'Ofis, professeur en histoire du droit et des institutions à l'université Paris Panthéon-Assas

- **Stéphanie Ruphy**, Membre de l'Inadis, professeure de philosophie des sciences à l'ENS, **Alain Israël**, Membre de l'Académie des sciences et de l'Inadis  
« Inadis, une nouvelle instance nationale : pourquoi ? »
- **Karine Daniel**, Sénatrice, rapporteure pour la proposition de loi sur la liberté académique  
« Mieux définir et protéger la liberté académique et garantir l'indépendance de la recherche académique »
- **Marc Léger**, Conseiller scientifique à l'Ofis  
« Cadre réglementaire de l'intégrité scientifique : des évolutions à débattre »

### 16h50 – Mot de clôture

- **Michel Dubois**, Directeur de l'Ofis, directeur de recherche au CNRS et du laboratoire GEMASS de Sorbonne Université





OFFICE FRANÇAIS  
DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE